

# Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 1 / 7



## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom de la substance/

Dénomination commerciale : L3 en granulométries 15-20-30-45

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

En cause identifiée utilisations: Séparation de poudre et poussière d'essai

Utilisations déconseillées : -

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : KSL staubtechnik gmbh

Rue/Code Postal : Westendstrasse 11

Identifiant / CP, localité : DE - 89415 Lauingen

Téléphone/Fax/ E-mail : +49 (0) 9072 / 95 00-0 / Fax : -50 / info@ksl-staubtechnik.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 9072 / 95 00-0 (Accessibilité : Lu-Je 08h00-16h00, Ve 08h00-12h00)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 Classification en conformité avec le règlement (CE) N° 1272/2008

Aucune matière ou mélange dangereux, en conformité avec le règlement (CE) N° 1272/2008

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### 2.2.1 Éléments d'étiquetage en conformité avec le règlement (CE) N° 1272/2008

Non concerné par le marquage en conformité avec le règlement (CE) N° 1272/2008

### 2.3 Autres dangers

La poussière peut générer des mélanges inflammables avec l'air - risque potentiel d'explosion.  
Dans les conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est connu ou prévisible.

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange.

### 3.2 Mélanges

Composition/Informations relatives aux composants

Description du mélange : Dérivé de sucre naturel

Composants dangereux : Aucun

Nom	N° CAS	N° CE	Fourchette de concentration [M.-%]	N° Reg. (REACH)	Classification en conformité avec le règlement (CE) N° 1272/2008
Dérivé de sucre - C <sub>12</sub> H <sub>22</sub> O <sub>11</sub>	10039-26-6	200-559-2	>= 88,5 %	exempt	Ne s'applique pas
Amidon	9005-25-8	232-679-6	10 %	exempt	Ne s'applique pas

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales :

Si les symptômes persistent, il est recommandé de consulter le médecin. Veuillez décrire au médecin la substance ou le produit et les mesures prises.

#### Après inhalation :

Faire sortir la personne à l'air frais.

#### Après contact avec la peau :

Laver à l'eau et au savon.

# Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 2 / 7



## Après contact avec les yeux :

En maintenant les paupières ouvertes, rincer abondamment à l'eau.

## Après ingestion :

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

La poudre peut irriter les yeux et les voies respiratoires (par effet des corps étrangers).

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Adaptés :

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>

#### Inadaptés :

Jet d'eau à haute pression et poudre : Risque de mélange et création de nuage de poussière

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et de chaleur excessive, des produits dangereux de décomposition peuvent se développer. Les poussières peuvent générer des mélanges explosifs dans l'air.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

### 5.4 Remarques supplémentaires

Prendre des mesures contre la charge électrostatique. Éviter la formation de poussière.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Porter un équipement de protection tel que décrit à la Section 8. Suivre les instructions pour une utilisation en toute sécurité, tel que décrit à la Section 7.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Les plans d'urgence ne sont pas nécessaires. En cas de concentration élevée de poussières, une protection respiratoire est cependant nécessaire.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun rejet direct des suspensions aqueuses dans l'eau. Ne pas jeter dans l'eau, le sol ou les égouts. Danger pour l'eau potable uniquement en cas de pénétration de grandes quantités dans le sous-sol et les eaux ; prévenir alors les autorités.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### 6.3.1 Remarques sur le confinement

Éviter la création de poussière.

#### 6.3.2 Remarques sur le nettoyage

Absorber ou aspirer le mélange mécaniquement. Pour l'élimination, recueillir dans des containers prévus à cet effet, en conformité avec la réglementation locale. Utiliser des aspirateurs industriels ou des systèmes d'aspiration adaptés pour les environnements présentant un risque d'explosion.

#### 6.3.3 Instructions sur les méthodes de nettoyage et de confinement inadaptées

Le nettoyage par souffleur est interdit.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, consulter la Section 13 de la Fiche de données de sécurité (FDS).

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### 7.1.1 Il convient de formuler des recommandations afin de:

Éviter la formation des poussières et du dépôt. Prendre des mesures contre la charge électrostatique.

#### Mesures pour la protection contre les incendies et les explosions

Prendre des mesures contre la charge électrostatique. Éviter la formation de poussière. Tenir hors de portée des sources de flamme.

#### Mesures pour éviter la production de particules en suspension et de poussières

Essuyer uniquement avec un agent nettoyant adapté. Pour le nettoyage, employer des méthodes adaptées à sec, dans la mesure du possible, telles que l'aspiration, afin d'éviter la création de poussière.

#### Mesures de protection de l'environnement

Ne pas laisser parvenir le produit dans les canalisations, les eaux ou le sol.

# Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 3 / 7



## 7.1.2 Instructions pour les mesures générales d'hygiène

Lors des travaux, ne pas boire, manger ou fumer. Se laver les mains après utilisation ou contact. Dans des atmosphères poussiéreuses, utiliser des masques respiratoires et des lunettes de sécurité.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Informations sur les conditions de stockage

Stocker les récipients secs. Ne pas stocker avec des substances comburantes et/ou explosives. Ne pas stocker avec des produits chimiques oxydants.

### Exigences pour les installations de stockage et les récipients

Conserver dans des récipients secs et étanches, de préférence les récipients d'origine.

### Classe de stockage :

VCI : 11 (solides inflammables)

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Indications particulières pour le domaine et l'industrie

Pour les utilisateurs finaux, (voir la Section 1.2), aucune information complémentaire n'est disponible.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales

Composants avec des valeurs de limite relative pour le lieu de travail à surveiller:

Identité chimique	N° CAS	N° CE	Valeur de limite nationale	Type d'exposition	Commentaire / Disposition légale
Valeur de limite générale de poussière	-	-	1,25 (A) mg/m <sup>3</sup> (respirable)	par inhalation	Valeur de limite pour le lieu de travail TRGS 900
Valeur de limite générale de poussière	-	-	10 (E) mg/m <sup>3</sup> (inhalable)	par inhalation	Valeur de limite pour le lieu de travail TRGS 900

Ce produit peut contenir 1,5 % de silice colloïdale (CAS 7631-86-9) :

Identité chimique	N° CAS	N° CE	Valeur de limite nationale	Type d'exposition	Commentaire / Disposition légale
Silice colloïdale SiO <sub>2</sub>	7631-86-9	231-545-4	4 (E) mg/m <sup>3</sup> (inhalable)	par inhalation	Valeur de limite pour le lieu de travail TRGS 900

Aucun risque pour la femme enceinte si la valeur limite pour le lieu de travail est respectée.

#### 8.1.2 Valeurs limites internationales

Composants avec des valeurs de limite internationales à surveiller :

Identité chimique	N° CAS	N° CE	Valeur de limite nationale	Type d'exposition	Commentaire / Disposition légale
Amidon	9005-25-8	232-679-6	Voir base de données GESTIS concernant les valeurs limites internationales *	par inhalation	Valeur de limite respective pour le lieu de travail
Silice colloïdale SiO <sub>2</sub>	7631-86-9	231-545-4	Voir base de données GESTIS concernant les valeurs limites internationales *	par inhalation	Valeur de limite respective pour le lieu de travail

\* Vous trouverez la base de données GESTIS relative aux valeurs limites internationales sous le lien suivant :

<http://limitvalue.ifa.dguv.de>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Dispositifs adaptés de vérification technique

Des mesures de protection individuelle et techniques combinées sont souvent nécessaires pour la conformité avec les valeurs de limites relatives au lieu de travail. Procédures de mesures recommandées pour les mesures sur le lieu de travail : consulter les documents professionnels joints. Pour les utilisateurs identifiés (Section 1.2), des dispositifs de vérification technique et des mesures de protection individuelle sont recommandés.

Aérer selon besoin pour maintenir sous contrôle la poussière dans l'air. En cas de teneur élevée en poussières dans l'air, utiliser un système d'aération.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, incluant l'équipement de protection individuel

##### Généralités

Si le produit est utilisé comme prévu, aucun équipement de protection personnelle n'est requis. Manipuler le produit en conformité avec les instructions de sécurité.

##### Protection faciale/oculaire

En cas de production de poussière, porter des lunettes de protection fermées en conformité avec la réglementation EN 166.

# Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 4 / 7



## Protection manuelle/cutanée

Pour les personnes à peau sensible le produit peut être légèrement irritant en raison de la friction mécanique. Le cas échéant porter des gants de protection selon la norme EN 374.

## Équipement de protection respiratoire

Si les valeurs de la limite d'exposition sont dépassées (par ex. en cas de manipulation ouverte d'un produit à base de poudre) un masque respiratoire adapté, pourvu d'un filtre à particules P1 doit être utilisé, en conformité avec la norme 143.

## Mesures d'hygiène

Lors des travaux, ne pas boire, manger ou fumer. Laver les mains avant de partir en pause et après avoir terminé les travaux et prendre une douche si nécessaire. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Après le travail les ouvriers doivent se laver ou prendre une douche et utiliser des produits pour le soin de la peau. Nettoyer les vêtements contaminés, chaussures, montres, etc., avant de les réutiliser.

## 8.2.3 Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

Voir les Sections 6 et 7. Aucune autre intervention n'est nécessaire.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a)	<b>Apparence :</b>	- état de l'agrégat	poudre - solide
		- couleur	blanc
(b)	<b>Odeur</b>		sans odeur
(c)	<b>Seuil d'odeur :</b>		non applicable
(d)	<b>Valeur pH :</b>		3,8 - 6,5 (100g/l à 20° C)
(e)	<b>Point de fusion / Point de congélation :</b>		Env. 202°C / -
(f)	<b>Point d'ébullition et plage d'ébullition :</b>		non applicable, car la décomposition chimique survient avant d'atteindre le point d'ébullition
(g)	<b>Point d'éclair :</b>		non applicable car il ne s'agit pas d'un liquide
(h)	<b>Vitesse d'évaporation:</b>		non applicable car il ne s'agit pas d'un liquide
(i)	<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>		aucune information disponible
(j)	<b>Limites d'explosion inférieures :</b>		≥ 60 g/m <sup>3</sup>
(k)	<b>Pression de la vapeur :</b>		non applicable
(l)	<b>Densité de la vapeur :</b>		1,525 g/m <sup>3</sup> (à 20° C)
(m)	<b>Température d'auto-inflammation :</b>		non applicable
(n)	<b>Solubilité :</b>		216 g/l à 25°C
(o)	<b>Coefficient de partition :</b>		Aucune indication
(p)	<b>Temp. d'inflammation spontanée :</b>		à partir d'env. 420°C (mélange air-poussière)
(q)	<b>Temp. de décomposition :</b>		à partir de 200°C
(r)	<b>Viscosité :</b>		non applicable car il ne s'agit pas d'un liquide
(s)	<b>Propriétés explosives :</b>		explosible (classe d'explosion ST1) non explosif ni pyrotechnique. . Pas de production de gaz ni de réactions chimiques exothermiques autoentretenues.
(t)	<b>Propriétés oxydantes :</b>		non applicable, le mélange n'a pas de propriétés oxydantes

### 9.2 Autres informations

non applicable

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue en cas de manipulation et stockage adaptés.  
Risque d'explosion en cas de mélanges poussière-air

### 10.2 Stabilité chimique

Le mélange est stable dans des conditions normales de pression et température ambiante.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque en cas de conditions de stockage normales

### 10.4 Conditions à éviter

La présence d'eau ou d'humidité peut entraîner la formation de grumeaux et la perte de qualité du produit.  
Températures > 100 °C

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun ; se décompose en monoxyde et dioxyde de carbone

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information toxicologique disponible pour le produit.

# Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 5 / 7



## **Toxicité aiguë**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Corrosion-/irritation cutanée**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Lésion/-irritation oculaire**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Sensibilisation de voies respiratoires / de la peau**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Mutagénicité**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Cancérogénicité**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Danger par l'aspiration**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles, en cas d'exposition unique**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition répétée**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques suite à une exposition de courte et de longue durée**

### **Exposition**

#### **Effets immédiats**

Possibilité d'irritation des yeux et des voies respiratoires par effet des corps étrangers

#### **Effets chroniques suite à une exposition continue**

Aucune donnée n'est disponible / pas de matières dangereuses

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

Pas de données écotoxicologiques disponibles pour le produit.

### **12.1 Toxicité**

Aucune donnée disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable (demande chimique en oxygène (DCO) - 1120 mg d'oxygène/g)

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Exempt

### **12.6 Autres effets néfastes**

Non connus.

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Le produit peut être éliminé avec les déchets ménagers, en conformité avec la réglementation locale. Recueillir le produit à l'état sec. Ne pas jeter dans les égouts ou les eaux superficielles.

#### **Recommandation**

Se conformer aux codes de déchet lors de la remise à l'entreprise de collecte.

#### **Code de déchets selon le Catalogue européen des déchets (LoW)**

010410 – déchets poudreux et poussiéreux

#### **Traitement des lots purifiés/ non propres**

150106 – lots mélangés selon le recyclage spécifique des matériaux

## **SECTION 14 : Informations relatives au transport**

Le produit n'est pas dangereux selon la réglementation de transport (ADR, RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA).

### **14.1 Numéro ONU**

Ne s'applique pas

### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Ne s'applique pas

## Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 6 / 7



### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Ne s'applique pas

### 14.4 Groupe d'emballage

Ne s'applique pas

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Ne s'applique pas

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de mesures particulières

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC SECTION

Ne s'applique pas

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit n'est pas concerné par les exigences législatives du Règlement CE 1907/2006 (REACH).

#### Réglementations UE

#### Réglementations nationales

Lors de la manipulation de ce produit, les dispositions légales dans la version actuelle doivent être respectées, y compris

VwVwS Wassergefährdungsklasse: (classe de contamination de l'eau) 0 - GTN - pas de contamination de l'eau

Réglementation technique allemande TRGS 500 "Mesures de protection"

Réglementation technique allemande TRGS 900 "Seuils de travail"

Directive technique allemande relative au maintien de la pureté de l'air" (TA-Luft)

Règlement sur les soins de la santé au travail (ArbMedVV)

BG-Principes fondamentaux relatifs aux examens préventifs spécifiques à la médecine du travail

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

## SECTION 16 : Autres informations

### 16.1 Modifications par rapport à la version précédente

Révision éditoriale.

Suppression des directives obsolètes aux points 2 et 3.

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen ADN relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADN	Accord européen ADN relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies routière
ArbMedVV	Règlement sur les soins de la santé au travail (Loi fédérale sur la limitation des nuisances)
BG	Berufsgenossenschaft (Association professionnelle)
CAS	Chemical Abstracts Service (Service d'identification des produits chimiques)
CLP	Classification, labelling and packaging (Verordnung (EG) Nr. 1272/2008) (Classification, étiquetage et emballage (règlement (CE) n. 1272/2008)
IATA	International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien)
ICAO	International Civil Aviation Organization (OACI Organisation de l'aviation civile internationale)
IMDG	International agreement on the Maritime transport of Dangerous Goods (Accord international sur les transports maritimes de marchandises dangereuses)
PBT	Persistent, bio-accumulative and toxic (Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques)
REACH	Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Verordnung (EG) 1907/2006) (Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (règlement (CE) n ° 1907/2006)
RID	Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses
SDB	FDS, Fiches de données de sécurité
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe (Réglementation technique pour les substances dangereuses)
VCI	Verband der chemischen Industrie e.V. (Association de l'industrie chimique VCI e.V.)
vPvB	Very persistent, very bioaccumulative (très persistantes, à fort potentiel de bioaccumulation)
VwVwS	Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (Réglementation administrative relative à la classification des substances dangereuses pour l'eau dans la classe de polluants aquatiques)

### 16.3 Bibliographie et documentation

Les sources pour les données principales et les informations techniques sont les informations reçues des fabricants et des fournisseurs de matière première ou base de données de l'ECHA pour l'inventaire de classification et l'étiquetage.

## Fiche de données de sécurité

conformément à la réglementation (CE) n° 1907/2006

Dénomination commerciale : Produit à base de dérivé de sucre naturel

Date de révision : 18.07.2018

Version : 731-4

Date de publication : 18.07.2018

Page : 7 / 7



### **16.4 Des méthodes conformes à l'article 9 de la réglementation (CE) N° 1272/2008 ont été employées pour évaluer les informations dans le but de leur classification**

Aucune évaluation du mélange n'a été réalisée par nos soins.

Les principes d'extrapolation pour la classification des mélanges en conformité avec la réglementation (CE) N° 1272/2008, article 6, paragraphe 5 ont été appliqués.

La classification de la classe de pollution aquatique de ce mélange a été réalisée selon le Point 3, Annexe 4, de VwVwS.

### **16.5 Formation des employés**

En plus des programmes de formation pour les employés en matière de santé, sécurité et environnement, les entreprises doivent s'assurer que les employés lisent et comprennent ces données de sécurité et qu'ils sont capables de mettre en œuvre ces exigences.

### **16.6 Données diverses**

Le produit peut être utilisé en toute sécurité dans la production d'emballages alimentaires. Aucun produit antibiotique, bactéricide ou fongicide n'est utilisé pour la fabrication de nos produits.

### **16.7 Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité pour notre produit et sont basées sur nos connaissances actuelles. Elles n'impliquent aucune garantie concernant les propriétés du produit et ne justifient aucun rapport contractuel juridique. Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée comme référence. Bien que cette fiche de données de sécurité ait été rédigée avec le plus grand soin, elle ne fournit aucune garantie concernant la précision des données ni aucune responsabilité pour les conséquences entraînées par les erreurs d'impression, d'imprimerie ou de transcription. La législation et les réglementations existantes doivent être respectées, y compris celles non mentionnées par cette fiche de données, par le destinataire de nos produits, sous sa responsabilité.